

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

Magazine d'informations / n°03 / printemps 2016



Premier Trail du Fort du Mont-Vaudois Organisé par le HAC

503 compétiteurs sur un parcours inédit
dans les entrailles du Fort.

pays
d'Héricourt
communauté de communes

MAGAZINE D'INFORMATION
de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES
DU PAYS D'HÉRICOURT

Le Pays d'Héricourt, un territoire de sport !

Les demandes de plus en plus nombreuses, en matière de créneaux sportifs à la Halle Marcel Cerdan et au Complexe Sportif Intercommunal André Girard rendent indispensable la construction d'une nouvelle salle de sport.

Les édiles communautaires ont décidé de la création d'une nouvelle salle de sport polyvalente à même de répondre aux besoins des sportifs du Pays d'Héricourt afin qu'ils puissent à pratiquer leurs sports préférés et trouver les moyens de bien s'entraîner. Ce projet intercommunal a été inscrit dans le Contrat d'Aménagement et de

Développement Durable 2015/2017 signé avec la Région Bourgogne Franche Comté.

La ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt travailleront de concert pour recueillir le maximum de soutiens financiers de leurs partenaires respectifs traditionnels : Etat, Région et Département. L'importance

Une demande de subvention a été déposée au mois de janvier 2015 au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). En tout état de cause ce projet, s'il doit aboutir, sera réalisé en 2017 ou 2018.

L'implantation de cette future troisième salle sera située aux côtés du parking qui sera prochainement réalisé



Esquisse de la Future salle de sport communautaire

des soutiens financiers détermineront grandement l'engagement de cet important programme financier.

place du Champ de Foire pour satisfaire les besoins de stationnement des employés des sociétés A2E et HERMES.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE LA FUTURE SALLE DE SPORT

Coût de l'opération : 2 000 000 €^{HT}

• CADD :	201 203 €	(10,06 %)
• DETR :	600 000 €	(30 %)
• Conseil Départemental (Vestiaires) :	24 000 €	(1,2 %)
• Conseil Départemental (Gymnase) :	200 000 €	(10 %)
• Fonds interministériel :	574 797 €	(28,74 %)
• CCPH :	400 000 €	(20 %)

Editorial



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt poursuit son développement de façon dynamique.

Les Conseillers Communautaires ont approuvé à une très large majorité (4 contre) le budget 2016 qui s'élève à plus de 16 millions d'euros.

Pour la septième année consécutive, les taux de fiscalité sont gelés.

Le pacte fiscal approuvé l'an dernier, l'intégration successive de la Médiathèque, de la Maison de l'Enfant et au 1^{er} janvier 2016 de l'École de Musique, permettent de contenir la baisse des concours financiers de l'Etat.

En début d'année, l'INSEE nous a fourni des chiffres encourageants en matière de développement économique.

Sur la période 2008-2012, Héricourt a gagné 522 emplois supplémentaires et le nombre d'emplois industriels a fortement progressé passant de 657 à 825 emplois.

Le secteur de la santé emploie lui aussi quelques 800 personnes.

Près de 5000 emplois sur le Pays d'Héricourt

4875 emplois sur le territoire du Pays d'Héricourt, notre bassin d'emploi (recensement 2012) a fortement progressé. Plus de 2400 salariés viennent chaque jour de l'extérieur pour travailler sur la ville centre.

Ces résultats sont probants, il faut y ajouter l'arrivée des 100 premiers salariés de la manufacture Hermès et les 400 emplois recensés dans la zone des Guinottes.

Les efforts de développement de l'emploi et des entreprises génèrent de nouvelles ressources publiques (taxes foncières, CVAE, CFE, IFR) qui permettent le gel de la fiscalité locale.

Gel des taux d'imposition en 2016

Pour la 7^{ème} année consécutive, le gel des taux d'imposition a été décidé par les élus pour ne pas affecter davantage le pouvoir d'achat des habitants du Pays d'Héricourt.

21 projets publics en 2016 et 2017

Pour la période 2016 et 2017, plus de 21 projets publics structurants seront portés par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la ville d'Héricourt.

Je veux évoquer quelques-uns d'entre eux, ceux qui concernent directement la CCPH :

- Le lancement des études pour la réalisation de la 3^{ème} halle sportive au Champ de Foire.
- Le lancement du bassin d'apprentissage de la natation à la filature du Moulin.
- Les travaux de rénovation de la piste d'athlétisme au collège Pierre et Marie Curie.
- La mise à disposition du terrain d'emprise pour la nouvelle déchetterie.

Sur le plan économique des projets d'envergure sont également engagés :

- Lancement de la troisième tranche des Guinottes (10 hectares), études et acquisitions foncières.
- Acquisition des locaux industriels pour réaménager le site de la filature du Moulin (2 hectares).
- Aménagement des salles de formation à la Maison Bretegnier (400 m² au 1^{er} étage).

En matière d'Habitat, la CCPH apporte un concours financier significatif à trois programmes :

- 36 appartements pour la Résidence Séniors autonomie à la Grand Pré.
- 2^{ème} tranche IDEHA, 14 appartements neufs.
- 8 logements locatif à la Craie.

En 2016, la Communauté de Communes lancera les études pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui concerne les 20 communes du Pays d'Héricourt ainsi que les premières études pour le schéma intercommunal des liaisons douces.

Tous les habitants du Pays d'Héricourt sont invités à prendre part aux grands événements de l'année 2016 :

- La fête de la Fleur, le 1^{er} mai à Chenebier.
- La foire de l'Ascension à Héricourt, le 5 mai.
- La foire de Chalonvillars, le 15 mai.
- La fête de la Fraternité, le 14 juillet.
- Héricourt Montmartre.
- Les journées du patrimoine.

Sur le plan culturel, la chorale du collège se produira les 27, 28 et 29 mai à la Cavalerie.

Choreia présentera au Printemps son spectacle « Boulevard du Swing » les 20, 21 et 22 mai.

Je vous souhaite bonne lecture de ce magazine intercommunal.

Bien cordialement

Fernand BURKHALTER

Maire d'Héricourt
Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président **Jean-Claude KUBLER** Maire de Chalonvillars.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Bernadette Thevenin - Jacques Lods. Photo Couverture : Guy Petey

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : AVRIL 2016

Un Budget maîtrisé, une fiscalité gelée de

Depuis 2010 la fiscalité de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt n'a pas été augmentée. En 2016, il n'y aura pas de hausse des impôts à l'échelle communautaire, ni envers les ménages, ni envers les entreprises.

L'exercice 2015 s'est clôturé avec un excédent de 1 882 707 € sur les sections d'investissement et de fonctionnement. Les effets attendus des transferts successifs (Médiathèque et Ecole de Musique) ont joué pleinement leurs rôles.

La diminution des dotations de l'Etat, au titre de la contribution au redressement des finances publiques, s'élève pour le présent exercice à 66 000 €. Sans la mise en place du pacte fiscale en 2015, la perte se serait élevée à 150 000 €. La

baisse des contributions de l'Etat incite à la prudence et à la poursuite des efforts entrepris dans la maîtrise des charges de fonctionnement.

Le très faible endettement de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt permet d'être confiant sur les programmes d'investissement à venir.

Les derniers résultats du recensement invitent à la vigilance afin de garder le maintien des seuils des dotations de l'Etat. Ce budget 2016 d'un montant total de 16 688 000 € sera volontariste dans les domaines du développement économique, de la petite enfance, de la jeunesse, du transport à la demande, de la culture et du sport.

Frais généraux de la Communauté de Communes

Ils comprennent notamment :

- Contingent incendie295 000 €
- Reversement de fiscalité, fonds de concours 124 000 €
- Reversement Fonds National Garantie Individuelle de Ressources342 000 €
- Acquisition de mobilier, archivage30 000 €
- Remboursement des intérêts de la dette4 000 €

Transport à la Demande - Voirie - Urbanisme - Habitat :

- Le budget du Transport à la demande s'élève à 165 542 € il est abondé par la CCPH à hauteur de 104 545 €.
- Un Fonds de concours a été alimenté d'un montant de 20 000 € pour l'aide à l'équipement divers (AED) des communes de la CCPH.
- 100 000 € ont été votés par le Conseil Communautaire pour l'élaboration du PLUi, 66 250 € de crédit de l'Etat viendront financer ce montant.

- 68000 € ont été alloués au programme d'Habitat de la Grand Pré pour le deuxième immeuble des résidences Organdis.
- Une subvention de 20 000 € a été votée pour les bénéficiaires du programme Habitat 2020.

Commerce - Développement économique :

- Une enveloppe d'un montant de 40 815 € a été allouée, dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de l'Artisanat et du Commerce, pour redynamiser les commerces locaux.
- 733 137 € seront investis aux Guinottes III pour notamment :
 - Acquisitions foncières215000 €
 - Etudes préalables21 137 €
 - Provision pour travaux60 000 €
 - Participation aménagement Coquerilles370 000 €
- 754 000 € ont été votés pour la requalification des bâtiments de l'ancienne filature du Moulin à Héricourt. Les dépenses se ventileront comme suit :
 - Acquisition630 000 €
 - Démolition50 000 €
 - Honoraires et études 74 000 €.
 Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 200 000 €.
- 314 000 € seront dédiés à la gestion du Centre d'Affaires Pierre Carmien.



Chœur Choreia



Chagey



Filature du Moulin



Ecole de Musique

puis 7 années !

Emploi - Insertion - Formation :

• 104 000 € sont inscrits au budget pour l'emploi et la formation. Ils se distribuent comme suit :

- ADCH 68 000 €
- Jardins du Mont-Vaudois 15 000 €
- Mission Locale 18 000 €
- Frip'vie 3 000 €

• 53 090 € seront consacrés en 2016 pour le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Une subvention du Fonds social Européen abondera cette dépense à hauteur de 48 155 €.

Viescolaire - Restauration scolaire :

• La gestion de la cuisine centrale s'élève à 459 000 € et comprend notamment les dépenses suivantes :

- Achat alimentation 192 000 €
- Personnel 136 000 €
- Energie + eau 24 400 €
- Maintenance équipements et locaux 21 000 €
- Carburant 1 800 €
- Contrôle laboratoire 5 100 €
- Création d'un auvent 22 000 €
- Petit matériel 4 000 €

• Le financement de la cantine scolaire est assuré par des recettes dont voici le détail :

- Produit du service 314 000 €
- Facturation FRANCAS 103 000 €
- Subvention départementale .. 21 000 €

• La gestion des huit Pôles Périscolaires et des services qui y sont attachés s'élèvent à 1 670 000 € dont notamment :

- Personnel 974 500 €
- Délégation de service public 341 800 €
- Charges de structure 216 200 €
- Transport 138 500 €

• Ces dépenses sont en partie couvertes par les recettes suivantes :

- CAF 489 600 €
- Produits des services 155 400 €
- Fonds d'amorçage 141 900 €
- Participation Communauté de Communes Villersexel 70 000 €



Mission Locale - Formation

Petite Enfance et Multi accueil :

• 400 000 € sont inscrits pour le fonctionnement de la Crèche, personnel, repas, énergie, formation, fournitures...

• 210 000 € de recettes sont escomptés de la CAF ainsi que 63 910 € de la part des familles.

• 94 180 € sont dédiés au Relais Parents Assistants Maternels, 64 600 € de recettes sont escomptés de la CAF.

Sport et équipements sportifs :

• 167 700 € seront dépensés pour l'entretien des équipements sportifs communautaires (Centre Sportif Intercommunal André Girard, Stade stabilisé de la Lizaine, Stade Synthétique de Brévilliers)

• 1 337 406 € sont inscrits au budget pour la construction d'un troisième gymnase, 900 000 € de subventions sont escomptés.

• 1 210 000 € sont budgétés pour le futur bassin d'apprentissage, 830 000 € de subventions sont escomptés

• 136 652 € sont prévus pour la réfection du plateau sportif du collège Pierre et Marie Curie, 86 300 € de subventions sont escomptés.

Culture - Ecole de Musique Médiathèque - Ludothèque :

• 795 200 € sont budgétés pour le fonctionnement de l'Ecole de Musique cette somme comprend les frais de personnel et les charges de fonctionnement.

La facturation aux familles représente une recette de 100 000 €. Le Département de la Haute-Saône apporte une subvention de 26 320 €.

• 84 000 € sont inscrits pour le fonctionnement de la Ludothèque dont 18 000 € pour l'achat de jeux.

• 400 000 € sont budgétés pour la Médiathèque, personnel et charges de fonctionnement. 28 000 € seront consacrés à l'achat de livres.

Energies Renouvelables :

• Une subvention de 9 000 € sera versée au Pôle Energies et 11 250 € seront consacrés au programme zéro phytosanitaire.

Tourisme / Randonnée :

• 3250 € seront attribués au soutien des manifestations touristiques dont 1750 € à l'AFMV et 1350 € à l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt.

• 4000 € seront alloués à l'entretien du sentier Erige et 3 600 € au sentier de Byans.



Assistantes Maternelles RPAM Héricourt



Stade synthétique de Brévilliers



Maison de l'Enfant

La Maison de l'Enfant requalifiée pour davantage de services

La création de la nouvelle crèche a permis une redistribution des espaces de la Maison de l'Enfant qui viennent désormais satisfaire les besoins de nouvelles activités. Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) qui occupait le premier étage a été déplacé au rez-de-chaussée.

Les espaces occupés autrefois par la Crèche ont été quant à eux, attribués à des organismes locaux de formation. Ces espaces dévolus à ces nouvelles activités sont pour l'heure en cours d'aménagement.

ont duré un peu plus de cinq mois ont été réceptionnés le 15 mars 2016. Le RPAM dispose désormais de 252 m², ils se répartissent comme suit : un hall d'accueil pour les assistantes maternelles, deux bureaux, un vestiaire,



Le nouveau RPAM

Les travaux de requalification du rez-de-chaussée de la Maison de l'Enfant pour le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) commencés au mois de septembre 2015 sont terminés. Ces travaux qui

une salle d'activités, un coin linge, un espace calme et des sanitaires. 168 m² d'espaces sont mutualisés avec la nouvelle Crèche, office de réchauffage, salle de motricité et d'activités.

Un nouvel espace de formation

La Mission Locale et l'Association de Développement des Cantons d'Héricourt (ADCH) ont sollicité la CCPH, au titre de ses compétences en matière d'ingénierie de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, afin

d'obtenir de nouveaux locaux et poursuivre leurs activités respectives de service public et notamment celles menées en direction des demandeurs d'emploi.

Le Conseil Communautaire a répondu favorablement à cette demande en décidant de la requalification du premier étage de la Maison de l'Enfant où des salles de réunion et de formation seront destinées à la Mission Locale et de l'ADCH.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée le 25 juin 2015 au cabinet Itinéraire Architecture qui a présenté un projet d'une surface globale de 500 m² répartie sur deux niveaux.

Les travaux sont pour l'heure en cours de réalisation. Au premier étage sur une surface de 400 m² sont prévus : cinq salles de formation de 28 à 73 m², un bureau d'entretien individuel, un espace convivialité, et des sanitaires pour Personnes à Mobilité Réduite. Au rez-de-chaussée, 100 m² sont dédiés aux espaces sanitaires, au rangement et circulation éventuelle de secours.

Par ailleurs, un escalier extérieur à la véranda sera posé et sera équipé d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite. Les soubassements de la véranda seront isolés avec une climatisation double flux afin d'optimiser les échanges thermiques sur cette surface. Les dalles de sous-plafond seront remplacées et amélioreront l'isolation acoustique. Une alarme sera installée pour l'ensemble des niveaux. Les nouveaux locaux disposeront d'un équipement wifi et chaque salle disposera d'un réseau informatique et de moyens de projection vidéo.

Ce nouvel équipement sera classé Etablissement Recevant du Public (ERP) de cinquième catégorie, ce qui lui autorise un accueil maximum simultané de 200 personnes.

DEPENSES		RESSOURCES	
Travaux réhabilitation	205 600 €	Dotation Equipement Territoires Ruraux (36%)	103 612 €
Travaux accessibilité PMR	64 300 €	CG 70 (6,7%)	19 290 €
Mobilier Equipement Informatique	45 000 €	Fonds pour Insertion Personnes Handicapées dans la Fonction Publique FIPHP (11,2 %)	32 150 €
		REGION (10,5 %)	30 000 €
		CCPH (35,6 %)	101 378 €
COÛT TOTAL HT	286 430 €	TOTAL RESSOURCES	286 430 €

Fort du Mont-Vaudois, un patrimoine précieux.

Les travaux de rénovation du Fort du Mont-Vaudois se poursuivent à bon rythme. La neuvième tranche qui concerne la réfection du passage qui mène de la première à la deuxième cour d'honneur est en cours d'achèvement.

Avis de recherche Cartes postales et photographies

Les archives municipales de la ville d'Héricourt souhaitent compléter et enrichir la collection d'images de la ville, afin de la transmettre aux générations futures.

Pour cela, le service lance un appel aux habitants qui possèdent chez eux des cartes postales ou des photos anciennes d'Héricourt, toutes époques confondues.

D'ores et déjà il a été demandé à l'entreprise d'insertion ERIGE d'évaluer le montant pour une dixième tranche. Cette dixième tranche concerne la réfection de la façade ouest de la deuxième cour d'honneur, avec la reprise sur le côté droit de la rotonde. Cette nouvelle

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt comme pour les précédentes opérations maintient son soutien. La CCPH participera à parité, avec la Ville au reliquat de cette opération, après versement



Fort du Mont-Vaudois Cour d'Honneur

tranche de travaux présente l'intérêt d'achever la sécurisation de la totalité de l'espace de la cour d'honneur. Espace où est organisé l'essentiel des manifestations à l'attention du public.

La Région Bourgogne Franche-Comté, le Département de la Haute-Saône ont été sollicités pour assurer le financement de cette opération qui est estimée à 66 200 €.

des subventions de la Région et du Département.

Toutes les tranches de travaux qui ont été conduites au Fort du Mont-Vaudois se sont inscrites dans une démarche double : maintenir le patrimoine architectural du Pays d'Héricourt et former des personnes en recherche d'emploi aux métiers du bâtiment.

OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Quel avenir pour les services de l'eau et de l'assainissement du Pays d'Héricourt ?

Les services de l'eau et de l'assainissement doivent en application de la loi NOTRÉ être transférés à la communauté de commune au plus tard en 2020 et Héricourt doit renouveler son contrat d'ici le 1^{er} janvier 2017.

La CCPH dans sa configuration issue de la recomposition intercommunale (arrêté préfectoral du 30/03/16), regroupera des communes adhérentes de syndicats des eaux (Champagney, le Vernoy ou des Six Boeufs), des communes qui gèrent directement leur eau et leur assainissement et Héricourt /Aibre en délégation de service public à Veolia ;

Les conséquences de la loi NOTRÉ seront donc les suivantes :

- La CCPH devra reprendre elle même les services des communes en gestion directe ou les transférer au privé ;
- le syndicat des eaux de le Vernoy inclus dans la CCPH sera dissous par le préfet ;
- les syndicats des eaux de Champagney et Six-boeufs sont inférieur à 3 territoires d'EPCI. Ces deux syndicats sont menacés par la loi NOTRÉ.

Nous devons donc anticiper rapidement ces évolutions. Notre groupe défend la thèse d'une gestion publique de l'eau et de l'assainissement sur le territoire intercommunal.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

Pour ce faire le groupe Front de Gauche et Républicain propose la création d'une régie intercommunale de l'eau et de l'assainissement du pays d'Héricourt d'ici 2020. Nous demandons l'expertise de cette proposition au plus vite. L'intérêt commun ne doit pas être sujet de polémique. Cependant puisqu'une régie sans Héricourt serait sévèrement compromise : nous demandons à la commune d'Héricourt de ne pas hypothéquer cette option. C'est à dire de ne pas s'engager pour un contrat dépassant le 1^{er} janvier 2020. D'autres option s'offre à elle comme la prolongation du contrat actuel de 3 ans.

Hermès mise sur les artisans d'Héricourt pour ses sacs.

La Manufacture HERMES d'Héricourt a été inaugurée le vendredi 1^{er} avril 2016 en présence d'Axel Dumas, Président du groupe HERMES International, de Guillaume de Seynes, Directeur Général du groupe HERMES, de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, de Jean-Michel Villaumé, Député de la Haute-Saône ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Cet événement majeur de l'actualité du Pays d'Héricourt a été relaté sur les chaînes de télévisions et notamment sur France 3 le 1^{er} avril 2016 et sur France 2 lors du 20 heures présenté par David Pujadas le mardi 6 avril 2016. Par ailleurs la presse nationale a largement fait écho de cette inauguration, dont notamment « le Monde » dont nous vous livrons ci-après l'article paru dans ses colonnes de l'édition du lundi 4 avril 2016.



« Ambiance de fête à Héricourt (Haute-Saône) vendredi 1^{er} avril. Le groupe Hermès a officiellement inauguré sa quinzième manufacture française, dont la spécialité réside dans la fabrication des sacs Kelly. Cent quatre employés dont 93 artisans travaillent déjà depuis l'automne dans ce site qui fut jusqu'en 1991 une filature de tissus et a employé à son âge d'or près de 800 salariés.

D'ici un an, il en comptera à nouveau 280. « Chez Hermès nous aimons les obstacles que beaucoup contournent par des délocalisations », a déclaré Axel Dumas, le gérant du groupe.

A Héricourt, petite ville de 10000 habitants, où selon le maire (PS) Fernand Burkhalter, le taux de chômage est plus élevé que la moyenne nationale, l'installation du sellier est saluée avec bonheur. Les pouvoirs publics ont facilité la transformation de cette friche industrielle et apporté une aide totale de 2,5 millions d'euros pour assainir le terrain et en rénover les accès. Bon nombre des jeunes

femmes qui travaillent « à la table » et cousent des sacs à main en cuir d'agneau ou de taurillon ont effectué une reconversion professionnelle. Virginie s'occupait de personnes âgées à domicile mais trouvait ce métier trop dur : « J'ai pris contact avec Pôle emploi, fait des tests avant d'être prise à l'école de sellerie-marroquinerie Boudard, à Bethoncourt [Doubs] et suivi au total dix-huit mois de formation », explique-t-elle. Sabine, ingénieure en papeterie n'avait pas trouvé d'emploi après l'école. Elle fabrique désormais de A à Z jusqu'à trois sacs par semaine. Pour sa consœur Cécile, photographe et infographe à son compte, les commandes se faisaient plus rares, c'est la raison pour laquelle elle s'est reconvertie « dans un métier d'art ». Roman, coiffeur depuis vingt ans en France et en Suisse, est l'un des rares hommes du site. « Lors des tests, on voit des gens pleurer. Ceux, qui n'ont pas été reçus », raconte-t-il. Une quinzaine d'artisans sont venus de Seloncourt (Doubs), l'autre site de production d'Hermès en Franche-Comté. Pour faire face à une demande toujours grandissante pour ces sacs de luxe vendus 5 000 euros, l'école Boudard forme deux promotions de quarante élèves par an. Et l'ouverture d'une troisième marroquinerie est prévue, toujours en Franche-Comté, fin 2017 ».

NICOLE VULSER (À HERICOURT. HAUTE-SAONE)

Article Paru dans le Monde du Lundi 4 avril 2016 dans l'arubrique « L'Histoire du Jour ».

COMMUNIQUE DE PRESSE DU GROUPE HERMES DIFFUSE A LA PRESSE le 1^{er} Avril 2016

Le 1^{er} avril 2016, Hermès inaugure la Manufacture d'Héricourt en Franche-Comté. Installée au cœur d'Héricourt sur le site entièrement réhabilité de l'ancienne usine textile « les Tissages du Pâquis » qui avait fermé ses portes en 1991, la quinzième marroquinerie d'Hermès accueille actuellement 93 artisans selliers-marroquinières. Hermès poursuit son programme de recrutement et de formation en partenariat avec l'École Boudard (Bethoncourt) et le Lycée des Huisselets (Montbéliard). A terme, la marroquinerie d'Héricourt accueillera 280 artisans. Après la Manufacture de Seloncourt (1996) et la Manufacture d'Héricourt (2016), l'implantation d'Hermès en Franche-Comté sera complétée par un troisième site fin 2017 : la Manufacture de l'Allan. 780 artisans devraient à terme exercer leurs savoir-faire d'excellence dans les 3 sites franc-comtois du pôle marroquinerie d'Hermès. Hermès emploie plus de 12000 personnes dans le monde dont 7200 en France. Les 2700 artisans selliers-marroquinières fabriquent les selles et articles d'équitation en cuir, les sacs, bagages et objets de petite marroquinerie dans les 15 sites de production d'Hermès, tous situés dans l'hexagone.

Filature du Moulin, un nouveau départ

Les bâtiments de l'ancienne filature du Moulin, situés rue de la Tuilerie, et qui abritaient sur une surface de 10 000 m², la Maison de l'Emploi et de la Formation, ainsi que sept activités artisanales vont être entièrement requalifiés.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui a compétence en matière de formation professionnelle et en matière d'économie a décidé de cette requalification.

Un projet a été voté par l'assemblée communautaire et a été inscrit dans le Programme d'Action Concertée Territoriale (PACT) du département de la Haute-Saône. Afin de mobiliser davantage de ressources financières et compter notamment sur les aides de l'Europe et de la Région Bourgogne Franche-Comté, le projet communautaire

consiste en la démolition et la dépollution de bâtiments sur le site ou seront créés un hôtel d'entreprises et des cellules artisanales. Une enveloppe de 1 million d'euros a été réservée à ce titre dans le PACT pour l'acquisition et les travaux de démolition, déjà une subvention départementale de 250 000 € est mobilisée à cet effet.

Cette opération de requalification sera réalisée en deux phases :

- Phase 1(2015-2017) : acquisition, démolition, dépollution et études de définition du programme d'amé-



Filature du Moulin

taire qui vise à redynamiser le cœur de la Ville Centre, a été exposé dans sa globalité avec la présentation des aménagements qui seront réalisés ainsi que sa future destination économique. Le projet communautaire

Coût total, 1 million d'euros.

- Phase 2 (2017-2020): Aménagement d'un hôtel d'entreprises et création de cellules artisanales ou de services.

Plan Prévisionnel de Financement :

DEPENSES EN € HT		RECETTES	
PHASE 1		PACT Phase 1	250 000 €
• Etudes & honoraires • Acquisitions foncières		REGION	600 000 €
• Travaux démolition • Divers et imprévus		FEDER (Fond Européen Développement Economique Régional)	450 000 €
TOTAL PHASE 1	1 000 000 €	DETR (ETAT) (Dotation Equipements Territoires Ruraux)	800 000 €
Phase 2		CCPH	
Création hôtel entreprises	500 000 €	AUTRES	600 000 €
Immobilier locatif	1 500 000 €		
TOTAL PHASE 2	2 000 000 €		300 000 €
TOTAL PHASES 1 & 2	3 000 000 €	TOTAL PHASES 1 & 2	3 000 000 €

SUPER U, des travaux dans le bon tempo

Ouverture en septembre 2016

Faubourg de Montbéliard, du côté des Prés du Fol, les travaux de construction du nouveau Super U, commencés au mois d'octobre 2015, progressent à grande vitesse. Gérôme Quirici, Directeur du SUPER U, confiant quant aux délais prévoit l'ouverture du futur magasin dans le courant du mois de septembre 2016.

Le nouveau magasin, construit sur une emprise de 72 ares, offrira une surface de 6500 m² de bâtiments utiles. A ce jour il est déjà possible de distinguer la structure du futur bâtiment principal. Celui-ci disposera d'une surface de 2 600 m², soit une surface de vente multipliée par 2,5 par rapport à l'actuel magasin de la rue Edgar Faure. 40 000 références seront proposées à la clientèle, soit 10 000 de plus qu'actuellement. Le choix pour les clients sera largement amélioré avec dans le même temps davantage de place pour le travail des employés. L'accent sera mis sur la partie non alimentaire, le textile, la mode, les accessoires de cuisine... Le futur magasin proposera aux chalandes plus de 40 000 références. Aussi ce nouveau complexe commercial comprendra une station-service qui comptera six pistes, une station de lavage et un parking couvert de plus de 300 places.

Par ailleurs la nouvelle zone d'acti-

nouveaux emplois, il est prévu une vingtaine d'embauches pour commencer, le personnel passera de 38 à 58. Cette future zone ne comptera pas seulement un grand Magasin U, elle comprendra un centre commercial composé de plusieurs cellules. Leur construction démarrera un peu plus tard, elles accueilleront un fournisseur de matériels électroménagers et une enseigne spécialisée dans la vente d'articles de sport. Ces deux espaces offriront aux chalandes des possibilités d'achats qui n'existent pas aujourd'hui à Héricourt et constitueront un barrage à l'évasion commerciale des Héricourtois vers les zones commerciales de Montbéliard et de Belfort.

La réalisation de ce programme, prévue depuis sept années, réjouit son directeur Gérôme Quirici qui s'est beaucoup investi dans cet important projet. Avec ce nouveau magasin, il compte attirer une large clientèle. Un système de navettes par minibus, organisé et fi-



Le nouveau SUPER U

tivités commerciales des Prés du Fol comprendra dans un second temps des cellules commerciales dédiées au sport et au petit électroménager. Le nouveau SUPER U générera de

nancé par la SCI Quirici des Prés du Fol, est prévu pour emmener les clients du centre-ville, notamment les personnes âgées, à destination de la nouvelle zone commerciale des Prés du Fol.

NOUVEAU SUPER U : UN INVESTISSEMENT DE 9 MILLIONS D'EUROS

80 % des lots ont été attribués à des entreprises de la Région. Les travaux de Voirie Réseaux Divers ont été effectués par l'entreprise Roger Martin. L'entreprise Brisard de Dampierre de Haute-Saône a réalisé la charpente des bâtiments. L'antenne héricourtoise de l'entreprise Soprema est chargée de réaliser tous les travaux d'étanchéité.

Leclerc, une nouvelle galerie commerciale

A l'automne 2015, le centre commercial Leclerc a entrepris des travaux d'extension sur son parking en direction du centre ville. Une surface commerciale de 1750 m² a été construite pour un investissement de l'ordre d'un million d'euros.

Cette extension abritera, en location, cinq nouvelles enseignes :

- Omalo, un restaurant sur une surface de 250 m²,
- Centrakor, une enseigne spécialisée dans l'aménagement intérieur, la vaisselle, les décorations,
- Optic 2000 qui déménagera du 1er de l'avenue Léon Jouhaux et occupera une surface de 120 m² dans la nouvelle galerie,
- Ilan Fermeture, un spécialiste des fenêtres, de rideaux métalliques...
- Coiffeur LORIS

Au terme de ces importants travaux le centre commercial Leclerc comptera

de nouvelles places supplémentaires de parking. Les objectifs de cette opération sont de développer l'offre commerciale héricourtoise afin de mieux résister à la concurrence de Belfort et de Montbéliard tout en renforçant l'attractivité de la ville centre de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Par ailleurs d'autres travaux ont été programmés par Philippe Roulet, PDG de l'hypermarché Leclerc. A été décidé de la rénovation de la façade principale de l'établissement et du remplacement du mobilier des rayons fruits et légumes et de la boulangerie pâtisserie.



La nouvelle galerie commerciale du centre commercial Leclerc

L'hypermarché existant compte 4 800 m² avec la galerie marchande intérieure. 125 employés + 12 employés au Drive implanté aux Guinnottes. La construction de la nouvelle galerie représente un investissement d'un million d'euros. 1 750 m² - Cinq nouvelles enseignes et création de 35 emplois nouveaux.

ESAT, modernité et efficacité.

**L'Association
Départementale de
Parents et d'Amis de
Personnes Handicapées
(ADAPEI) gère à
Héricourt, rue Marcel
Paul, l'Etablissement
Services d'Aide
par le Travail (ESAT).
L'ESAT a obtenu la
certification ISO 9001 en
octobre 2015.**

L'ESAT est une structure qui offre aux travailleurs handicapés des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif. L'ESAT d'Héricourt accueille des travailleurs handicapés dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler dans une entreprise ordinaire ou entreprise adaptée. L'ESAT permet de mettre en place des activités de maintien des acquis scolaires et professionnels et donne aux travailleurs davantage d'autonomie.

L'ESAT d'Héricourt compte actuellement 70 places. Les travaux réalisés à l'ESAT sont de nature très diverses : soudure par point, ébavurage, usinage, recyclage, sertissage, petite mécanique, montage,

Souchier, Mairies, Communautés de Communes et particuliers. La certification ISO 9001 définit une série d'exigences qui concernent la mise en place d'un système de gestion de qualité dans un organisme, quels que puissent être la taille et le secteur d'activité de cet organisme.

L'ESAT d'Héricourt a organisé, vendredi 8 janvier 2016, une manifestation afin de remercier et féliciter tous les travailleurs handicapés et les salariés. Denis Noally, Directeur Général de l'ADAPEI de Haute-Saône et Marie-Dominique Woesnner Présidente de l'association ainsi que de nombreux administrateurs délégués étaient présents. Jean-Marc Phommavong



Les salariés de l'ESAT le 8 janvier 2016

conditionnement, fabrication de palettes bois, entretien d'espaces verts... Les principaux donneurs d'ouvrage de l'ESAT d'Héricourt sont : Faurecia, France Télécom, La Poste, Galvanoplast, Pyle Métal, PSA automobiles,

Directeur de l'établissement a félicité tous les salariés pour leur professionnalisme, leur travail collectif et leur grand esprit d'équipe. La cérémonie s'est prolongée par un repas collectif.

La phase II, qui concerne le nouvel établissement construit aux Guinnottes, a commencé. Cette phase consiste en l'aménagement de l'atelier, des locaux sociaux et des locaux administratifs. La totalité des effectifs de l'ESAT de la rue Marcel Paul déménagera au mois de septembre 2016. Le site de la rue Marcel Paul est d'ores et déjà offert à la vente.

Le PLUi, un outil au service du développement communautaire

120 Conseillers Municipaux, venus de toutes les Communes du Pays d'Héricourt, ont assisté à Coisevaux, le mardi 22 septembre 2015, à une réunion de présentation des enjeux de la mise en œuvre d'un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à élaborer.

Cette présentation a été assurée par Maurice Frey, Dominique Géant et François de Pasqualin de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône. Ils ont expliqué dans le détail les modalités d'organisation générale de l'élaboration d'un PLUi à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera le document où seront consignés tous les éléments et toutes les dispositions qui définiront et régleront l'urbanisme de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Ce futur PLUi aura valeur de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Cela signifie qu'il permettra :

- de simplifier les procédures,
- de mutualiser les études,
- de réduire les coûts à l'échelle du territoire,
- de faciliter la gestion des dossiers d'intérêt communautaire,

tion pour les communes du Pays d'Héricourt aurait été de l'ordre de 700 000 €.

En effet conduire séparément sur chaque Commune un PLU Communal serait revenu à :

- 19 Communes X 20 000 € + Héricourt 100 000 € + 200 000 au titre du SCOT soit au total 680 000 €.

La communautarisation de ce projet permettra aux contribuables de la CCPH de réaliser une économie globale de 450 000 €.

A l'issue de cette présentation à Coisevaux, les Communes ont été invitées à délibérer, et 19 Conseils Municipaux sur 20, hormis celui de Luze ont décidé de confier cette compétence à la CCPH.

Le 10 décembre 2015, le Conseil Communautaire réuni au Centre d'Affaires Pierre Carmien a approuvé cette prise de compétence. L'élaboration du PLUi sera lancée au printemps 2016 sur l'ensemble du territoire y compris Luze. Elle durera trois années et s'achèvera au mois de janvier 2019.



Réunion à Coisevaux le 22 septembre 2015

- d'accélérer la définition et l'adaptation de notre projet de territoire,
- d'affirmer une identité propre du Pays d'Héricourt et de sa Ville Centre au sein de l'Aire Urbaine qui compte plus de 300 000 habitants.

Le coût de l'élaboration du PLUi pour la CCPH s'élèvera à 250 000 €. Hors, le cadre de la CCPH, le montant d'une telle opéra-

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt fera en sorte que le PLUi soit également élaboré de façon conjointe avec le monde professionnel, les associations, les structures représentatives de la société civile ainsi que les habitants du territoire, pour permettre à tous d'être informés mais également d'enrichir et d'alimenter la réflexion sur le projet.

Les 4 objectifs du PLUi :

- Matérialiser le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) communautaire en traitant toutes les questions de la gestion de l'espace : ressources, agriculture, espaces habités, déplacements, énergies...
- Assurer la cohérence des projets locaux avec les politiques départementales, régionales et nationales.
- Se donner les moyens concrets et efficaces pour l'aménagement du territoire en matière d'orientation, de programmation et de règlement
- Gérer les droits à construire à partir du règlement PLUi : permis de construire, de démolir, d'aménager

Communiquer avec les tout petits

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) du Pays d'Héricourt en collaboration avec les Relais des Quatre Cantons, l'Isle sur le Doubs, Vieux-Charmont et le Centre Social de Bavans ont mis en place un projet de formation intitulé « Bébé Signe ».

Ce projet a consisté à donner aux assistantes maternelles et aux parents employeurs une formation qui permette de communiquer avec les bébés au moyen du langage des signes. Cette

bras et de leurs mains que ceux de leur bouche. Ils sont capables de communiquer par gestes bien avant de pouvoir le faire oralement. L'utilisation de la langue des signes permet aux enfants "préverbaux" de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour s'exprimer et être mieux compris de leur entourage en attendant que la parole se mette en place. Ainsi, des mois, voire des années avant d'être en mesure de parler, les enfants peuvent signifier aux autres leurs émotions et sensations. Ils peuvent demander ce dont ils ont besoin. Ils peuvent préciser ce qui leur



Formation des assistantes maternelles le 20 février 2016

formation dispensée dans le cadre de la formation continue est répertoriée sous l'intitulé « Adapter sa communication à l'enfant » dans le catalogue IPE-RIA qui est l'Institut de professionnalisation des emplois de la famille.

Quel est le concept de cette formation ? Les enfants maîtrisent bien plus tôt et plus rapidement les muscles de leurs

fait envie. Ils peuvent commenter leurs activités et interagir avec le monde qui les entoure.

Cette formation de 24 heures sera de nouveau proposée sur trois journées, les samedis 22, 29 octobre 2016 et 26 novembre 2016. Les inscriptions seront prises au RPAM d'Héricourt.

Les horaires d'accueil du secrétariat de votre Relais à Héricourt sont les suivants :

- Lundi et jeudi = 13h30 -16h00
- Mardi et Vendredi = 11h00 - 12h30 / 13h30 - 16h00

Nous vous accueillons sur RDV :

- Mardi = 13h30 - 18h00 • Jeudi = 13h30 - 17h00 • Samedi = 8h00 - 12h00

Renseignements :

1 Faubourg de Montbéliard à Héricourt

Tél : 03.84.36.60.66 ou par mail magali.mantion@payshericourt.fr

Un nouveau bassin pour apprendre à nager

Les Conseillers Communautaires ont voté à l'unanimité la construction d'un nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire.

Ce nouveau bassin d'apprentissage sera exclusivement dédié à l'apprentissage de la natation pour les enfants du Pays d'Héricourt scolarisés en primaire. Il sera construit à Héricourt sur le site de l'ancienne filature du Moulin, cette localisation permettra de le relier à la chaufferie bois du Quartier Maunoury. L'actuel bassin d'Héricourt sera conservé durant toute la phase de construction du futur bassin, puis il sera déconstruit.

Le nouvel équipement sera conçu de manière à accueillir deux classes en même temps et permettra ainsi d'optimiser le transport.

Par ailleurs la localisation à Héricourt, permettra d'éviter toutes formes de contestations de la part du Conseil Départemental de la Haute-Saône en



Bassin d'apprentissage d'Héricourt

matière de financement et d'autre part de mobiliser, sous réserve d'une instruction favorable, de nouveaux fonds d'Etat d'aide à l'investissement public

destinés à la revitalisation des bourgs centres. Fonds d'Etat auxquels le projet ne pouvait avoir accès avec une implantation dans un village.

Nouveau plateau sportif au CSIAG

Le plateau sportif du Centre Sportif Intercommunal André Girard, quotidiennement utilisé par les élèves du Collège Pierre et Marie Curie est désormais jugé inadapté et dangereux..

Ce constat concerne notamment les pistes d'endurance et d'accélération.

En effet la présence de fissures et de bordures descellées peuvent entraîner

des risques de chutes et de blessures. Le plateau central qui comprend deux terrains de hand-ball et un terrain de football nécessite quant à lui une réfection du marquage au sol et le remplacement de deux buts.

La piste sera décaissée et des bordures de délimitation seront posées. La piste sera réalisée en enrobé avec de nouveaux tracés. Le cabinet Delplanque a été retenu en tant que maître d'œuvre de cette opération.



Plateau sportif du CSIAG

Plan Prévisionnel de Financement du nouveau plateau sportif :

DEPENSES EN € HT		RECETTES	
Travaux	90 376,60 €	DETR 2016 (40%)	
Honoraires et études	8 000 €	Département (25 % de la dépense plafonnée à 30 000 €)	43 150,64 €
Equipement	7 500 €	CCPH autofinancement	30 000 €
Imprévus	2 000 €		34 725,96 €
TOTAL	107 876,60 €	TOTAL	107 876,60 €

Une nouvelle déchetterie adaptée aux besoins des usagers

L'actuelle déchetterie située rue du Fort du Mont-Vaudois ne peut plus répondre aux besoins et aux attentes des usagers. Enclavée, elle ne peut être modernisée ou adaptée aux nouveaux besoins liés à la très forte augmentation de sa fréquentation.



Emprise de la nouvelle déchetterie

Fort de ce constat le SYTEVOM a sollicité la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour la construction d'une nouvelle déchetterie. Après consultation des Communes, la ville d'Héricourt a proposé une emprise en entrée de ville à proximité du giratoire qui dessert l'entreprise ARCELOR MITTAL et proche de l'actuelle déchetterie.

Le SYTEVOM a confirmé, après examen attentif de la faisabilité du projet sur le site préconisé par la Commune d'Héricourt.

Le SYTEVOM conformément à sa politique de construction des déchetteries, a sollicité la CCPH pour l'acquisition de la parcelle sur laquelle la nouvelle déchetterie sera implantée. Acquisée par la CCPH qui la rétrocédera à l'euro symbolique au SYTEVOM. LE SYTEVOM assumera les frais d'acte et la réalisation du document d'arpentage. Seule la partie utile à la future déchetterie sera cédée au SYTEVOM, soit environ 65 ares. La CCPH conservera le surplus. Aussi la CCPH viabilisera la parcelle et amènera l'ensemble des réseaux.

La parcelle cadastrée ZA 123 champ de la Combe d'une surface de 12 015 m² sera prochainement acquise pour un montant de 24 000 € TTC, frais notariés en sus à la charge de la CCPH.

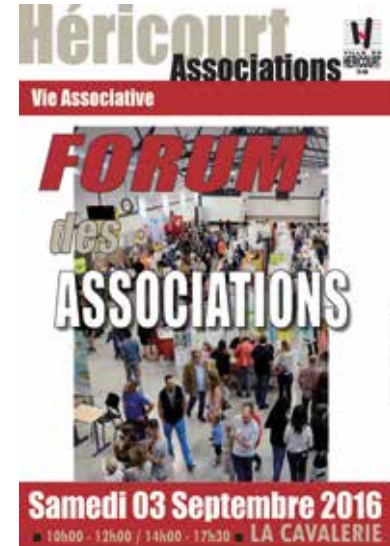
Cette future déchetterie nouvelle génération permettra notamment :

- de développer de nouvelles filières par des bennes dédiées pour le plâtre, le polystyrène, les huisseries...
- de créer un espace suffisant pour une ressourcerie,
- de créer un espace végétérie,
- de sécuriser le trafic en séparant les flux usagers des flux poids lourds,
- de mettre en place un contrôle d'accès,
- d'améliorer les locaux sociaux du personnel (notamment en eau potable)

Musiques en Pays d'Héricourt

■ ORGUE ET VOIX

SAMEDI 14 MAI 2016 à 20h30
Eglise Saint Christophe - HERICOURT



■ ÉCOLE DE MUSIQUE D'HERICOURT

2, Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie - 70400 HÉRICOURT tél.
03.84.56.73.02 - ecole.musique@payshericourt.fr

Agenda des manifestations musicales / mai à septembre 2016

Samedi 7 mai	20h30	La Cavalerie	Concert de printemps de l'orchestre d'harmonie
Vendredi 20, samedi 21 dimanche 22 mai	20h00 20h00 16h00	La Cavalerie	Spectacles de Choreia
Vendredi 27 mai	horaires à préciser	Salle de Coisevaux	Spectacle enfants écoles « Liberté, égalité, fraternité »
Samedi 28 mai	19h00	Théâtre Vesoul	Spectacle Choreia
Mardi 31 mai	9h00/11h00 14h00/15h00	Ecole de Musique	Portes ouvertes aux écoles
Jeudi 2 juin	9h00/11h00 14h00/15h00	Ecole de Musique	Portes ouvertes aux écoles
Vendredi 3 juin	18h15	Salle Jean Robein	Audition de la classe de trompette
Samedi 11 juin	17h00	Salle Jean Robein	Spectacle danses et musique
Samedi 18 juin	18h00	La Cavalerie	Concert Fête de la Musique
Lundi 20 juin au samedi 9 juillet		Ecole de Musique	Inscriptions des nouveaux élèves
Mercredi 29 juin	16h00/19h00	Ecole de Musique	Portes ouvertes
Mercredi 29 juin	20h00	Salle Jean Robein	Audition des classes de trombone et percussions
Samedi 2 juillet	17h00	Salle Jean Robein	Audition de la classe de clarinette
Lundi 4 juillet	19h00	Tour du château	Audition de fin d'année de la classe de saxophone
Vendredi 9 septembre	17h00/19h30	Ecole de Musique	Portes ouvertes pour tout public
Jeudi 1 au samedi 10 septembre		Ecole de Musique	Inscriptions des nouveaux élèves
Samedi 17 décembre	20h30	La Cavalerie	Concert d'hiver de l'orchestre d'harmonie

Boulevard du Swing !

« Boulevard du Swing » est le prochain spectacle qui sera donné au public du Pays d'Héricourt par le Chœur Choreia. Une comédie musicale originale qui allie danse, musique et théâtre.

Une belle initiative pour notre jeunesse, qui place le Pays d'Héricourt en tête d'affiche de la vie culturelle de l'Aire Urbaine et du Département de la Haute-Saône.

Après les spectacles « Dancing Palace » et « Chapeau » Choreia revient encore

plus fort avec son troisième spectacle « Boulevard du Swing ». L'idée que tous les individus ont droit à une formation artistique prend corps. Cette idée Dominique Defaux la défend avec force et conviction. Tous les adolescents et tous les jeunes adultes, issus de tous les milieux, qui en émettent le souhait peuvent être intégrés dans le Chœur Choreia sans à priori, pour pratiquer le chant et les arts de la scène. Encadrés par des professionnels du crû, ils disposent des meilleures conditions pour développer leurs talents artistiques avec plaisir et discipline.

Avec le Chœur Choreia, le chant devient le vecteur d'une éducation globale ou, l'écoute, la concentration, le respect, le partage sont valorisés.

« Boulevard du Swing » est une œuvre construite à partir des plus célèbres standards de jazz. Thierry Lalo a signé les arrangements pour chœur à voix mixtes et orchestre de jazz et Anne-Marie Gros a réglé la chorégraphie. L'un et l'autre ont déjà collaboré avec le Chœur Choreia à l'occasion du spectacle « Chapeau » pour le résultat fabuleux que l'on sait.

En première partie de ce spectacle l'Atelier Chansons donnera son spectacle « Polars ». Le monde de « Polars » nous immerge dans le répertoire noir et amusant du registre du crime. D'extraordinaires pièces musicales, toutes avec des arrangements originaux, nous permettront de voyager au sein d'univers aussi surprenants que ceux de Charles Aznavour, de Boris Vian, et vers d'immortels « Musicals » tels que



Toutes ces valeurs font la réussite des projets de créations, d'actions culturelles et de formations que le Chœur Choreia propose.

Chicago. Le répertoire, les chorégraphies et la joyeuse mise en scène nous transporteront dans un monde obscur et cocasse, rempli de suspense.

« Boulevard du Swing »

- Vendredi 20 mai 2016 à 20h00 - La Cavalerie.
- Samedi 21 mai 2016 à 20h00 - La Cavalerie.
- Dimanche 22 mai 2016 à 16h00 - La Cavalerie.

Quelques dates pour voir CHOREIA sur scène en dehors du Pays d'Héricourt :

- Samedi 17 octobre à 20h00 dans la bulle à spectacles à Ronchamp
- Dimanche 13 décembre à 15h00 à l'espace Louis Juvet à Belfort
- Dimanche 17 janvier Halle des 5 fontaines à Delle.

Enjouez-vous à la Cavalerie !

Organisée par la Médiathèque François Mitterrand la 3^e édition de la manifestation « Enjouez-vous ! » a connu une belle affluence le samedi 19 mars 2016 à la Cavalerie.

Organisée par la Médiathèque François Mitterrand et soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Saône, cette fête consacrée au jeu a rassemblé plus de 900 personnes venues de tous les horizons du Pays d'Héricourt et au-delà.

Répartis sur plusieurs espaces distincts et placés librement à l'usage des visiteurs, des jeux les plus divers étaient mis à la disposition des joueurs. Petits et grands se sont follement amusés et ont profité avec plaisir du grand nombre de jeux qui était mis à leur disposition, jeux vidéos, jeux de construction, jeux de société... Des animateurs spécialisés ont apporté leur concours, en donnant des conseils avisés aux joueurs et leur aide précieuse quant à l'organisation matérielle de cette manifestation. Cette journée dédiée au jeu et à la rencontre entre toutes les générations a rempli ses objectifs. Jeunes et moins jeunes ont joué ensemble et ont eu l'occasion de s'éprouver en s'essayant aux jeux les plus divers.



La Cavalerie : jeux d'obstacles pour les petits

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, a félicité le personnel de la Médiathèque pour l'organisation réussie de ce bel

événement. Il a évoqué son plaisir de voir jouer les enfants et l'importance du jeu dans les processus de leur apprentissage et de leur sociabilisation.

de 9h à 17h enlivrez-vous !

Dimanche 02 Octobre

**Vente de livres d'occasion
Ateliers graphiques
Spectacle Conté**

Cette année, la Médiathèque invite "Maison tangible", manufacture d'images et d'objets graphiques. Cette jeune maison d'édition basée à Besançon veut promouvoir la création graphique – illustrations, graphisme, typographie – à travers l'organisation d'expositions, de résidences d'artistes, d'ateliers pédagogiques, de rencontres avec les artistes...

Son ambition ? Défendre la création graphique contemporaine et valoriser le patrimoine régional. Deux valeurs importantes qui se conjuguent avec une volonté de produire de manière responsable, solidaire et écologique.

Pour "Enlivrez-vous !" nous vous proposerons des ateliers graphiques, une exposition, la réalisation d'une fresque murale et d'une collection d'images sur J.J. Froberger*.

www.maison-tangible.fr

**pays
d'Héricourt**
communauté de communes

*En partenariat avec Musique et Mémoire dans le cadre du 400^{ème} anniversaire de la naissance de J.J. Froberger.

médiathèque
François Mitterrand

9^e fête du Château

Samedi 10 & dimanche 11 septembre 2016

Expositions - animations médiévales - jeux pour enfants - stands d'artisanat médiéval - le marché aux fruits et légumes - spectacle de danse et mise en lumière du château le samedi soir - repas possible devant le château le samedi soir et le dimanche à midi et bien d'autres activités.

33^e édition des Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016 - 10h30-18h00

Fort du Mont Vaudois - Tour du Château - Musée Minal

Enlivrez-vous ! 2 octobre 2016 - 10h00-18h00

Médiathèque François Mitterrand

Héricourt Montmartre • 1^{er} et 2 octobre 2016 - Tour du Château

Peintres, photographes, sculpteurs, potiers, écrivains, dessinateurs, métiers d'arts...

LES TERRASSES DE L'ÉTÉ



Samedi 18 juin 2016
20h Place de la Mairie
Héricourt

The Retired Soon



ROCK

SAMEDI 2 JUILLET 2016
Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Karma



ROCK

SAMEDI 23 JUILLET 2016
Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Yorba



ROCK

SAMEDI 25 JUIN 2016
Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Morphéine



ROCK

SAMEDI 9 JUILLET 2016
Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 20h à 23h

Aerophone



SKA ROCK ELECTRO

SAMEDI 30 JUILLET 2016
Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h